

## **COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL DE QUARTIER RESIDENCE GAYANT / FAUBOURG DE PARIS**

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>Date</b>     | MARDI 25 JUIN 2024   |
| <b>Horaires</b> | 18H30 – 20H30  |
| <b>Lieu</b>     | RESIDENCE GAYANT - SALLE DES FETES R.LANCELLE & P. PECHENART |

**Etaient présents :**

- Mme Hocine MAZY adjoint au maire, en charge de la démocratie participative, de la politique de la ville, de la cohésion sociale, de l’insertion des jeunes et de la médiation sociale ;
- M Julien NONNON, chargé de la démocratie locale à la mairie de Douai ;
  
- Mme Nadia AIDAOUI ; Mme Michèle BASTIN ; M Christophe LOURME ; Mme Maggy LUC et Mme Sandrine SZCZESNIAK, membres du conseil de quartier Résidence Gayant / Faubourg de Paris.

**Etaient excusés :**

- Mme Marie DELATTRE, adjointe au maire, en charge des quartiers « Résidence Gayant / Faubourg de Paris » et « Dorignies » ;
- M Samir BOUCHABOUN ; Mme Chantal BRISSEZ ; M Remy PARMENTIER ; Mme Corinne ROBACZEWSKI et M Denis VOINOT, membres du conseil de quartier Résidence Gayant / Faubourg de Paris.

**Etaient absents :**

- M Bruno BERLEMONT ; Mme Caroline HERGAULT ; M Yvon MONCHECOURT ; M Farid NACER et M Franck WILHELM, membres du conseil de quartier Résidence Gayant / Faubourg de Paris.

Marie Delattre, adjointe au maire, en charge des quartiers « Résidence Gayant / Faubourg de Paris » et « Dorignies » est excusée, la séance sera présidée par Hocine Mazy, adjoint au maire, en charge de la démocratie participative, de la politique de la ville, de la cohésion sociale, de l'insertion des jeunes et de la médiation sociale.

## 1 INFORMATION

### • **Changement des feux quai Devigne**

A la demande des habitants du quartier et dans l'optique de sécuriser le carrefour en haut du quai Devigne, les membres du conseil de quartier sont informés que les feux tricolores resteront désormais actifs toute la nuit.

### • **Nouvelle charte des conseils de quartier**

Suite à la démarche de co-construction visant à actualiser la charte des 8 conseils de quartier, il est précisé que cette dernière a été validée lors du conseil municipal du 17 mai 2024. Cette actualisation de la charte a notamment permis de réajuster les périmètres des quartiers, ainsi le place de l'Heriller et le boulevard Pasteur font désormais partie du quartier Barlet-centre / Faubourg de Cambrai. Toutefois, dans le souci de maintenir une certaine continuité, il est proposé aux membres déjà en place et qui résident sur ces deux secteurs de rester dans le conseil de quartier Résidence Gayant / Faubourg de Paris.

### • **Travaux du BHNS / rue de Paris**

Présentation du powerpoint utilisé lors de la réunion destinée aux riverains du 13 juin 2024 concernant les travaux de la rue de Paris dans le cadre de la création de la ligne B du bus à haut niveau de service. Les travaux débuteront le 10 juillet et s'achèveront le 15 novembre, différentes restrictions de circulation sont prévues tout au long du chantier.

### • **Rencontre des habitants - audit de l'association des centres sociaux de Douai**

Dans le cadre d'un audit de l'association des centres-sociaux de Douai (ACSD), des entretiens doivent se tenir avec les habitants des quartiers et notamment ceux qui ne fréquentent pas les centres sociaux. Pour mener ce travail le cabinet HB Etudes & conseils a été mandaté et organise des rencontres avec les habitants pour échanger sur l'attractivité des centres-sociaux. Pour le quartier Résidence Gayant / Faubourg de Paris la date retenue est le Jeudi 4 Juillet à 17H30, salle des fêtes R. Lancelle et P. Péchenart. D'autres dates sont également prévues dans les autres quartiers, le 26 juin à Dorignies, le 9 juillet à Frais-Marais, le 27 Août au Faubourg de Béthune et le 28 août au faubourg d'Esquerchin.

## 2 RETOUR SUR LES DEMANDES EN COURS

### • **CQ4\_2024\_001 - Stationnement de véhicule rue Ferin**

Au regard de la demande du conseil de quartier et des courriers riverains qui sont parvenus à la mairie sur le même sujet, une rencontre avec le conseil de quartier, les riverains intéressés, les élus, la police municipale, le service jardin cadre de vie et le service voirie va prochainement être organisée afin d'échanger sur la problématique du stationnement rue Férim et de trouver ensemble des solutions.

### • **CQ4\_2024\_002 - Feux tricolore à l'intersection Av. Recklinghausen et Bd. Pasteur**

Demande en cours de traitement par les services.

### • **CQ4\_2024\_003 - Sécurisation passage piéton résidence Gayant**

Un avis favorable a été émis pour cette demande, qui est actuellement en cours de traitement par les services.

• **CQ4\_2024\_004 - Rénovation des trottoirs à proximité du centre social**

Le quartier de la résidence Gayant a pu bénéficier ces dernières années de nombreux aménagements, agrès sportifs, terrain multisports, trottoir devant l'école Mohen, cheminements piétons place de l'Europe, cours oasis. La municipalité souhaite poursuivre son programme d'investissement dans le quartier. La demande de réfection du trottoir fait aujourd'hui sens et la volonté de la ville est de refaire tout le parvis pour relier les équipements et de favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants. Comme ce projet représente un coût certain, il a été demandé aux services de voir s'il est possible d'intégrer ces travaux au plan pluriannuel d'investissement des trottoirs, avec une demande de priorisation.

• **CQ4\_2024\_005 - Renforcement de la vidéo-surveillance et de la présence policière**

Après avoir reçu un premier refus de la préfecture sur la nouvelle cartographie des zones vidéo-surveillées à l'échelle de la ville, la municipalité a proposé un nouveau zonage. A ce jour la préfecture n'a toujours pas validé la proposition faite par la ville.

• **CQ4\_2024\_006 - Demande de priorisation de rues dans le cadre du plan LED**

Sur les rues demandées :

- le boulevard Pasteur, la rue de Recklinghausen et une partie de la rue de Lambres sont déjà passées en LED. Les membres du conseil de quartier remontent l'arrêt du « défonçage » des portes d'entrée boulevard Pasteur depuis que la rue reste éclairée la nuit.
- la rue Bachelet est en cours de transition et la rue de Cambrai et le pont de Cambrai (hors tronçon entre la place de l'Hérillier et la rue de Férim) passeront en LED au 2<sup>nd</sup> semestre 2024.
- La rue de Férim, l'avenue des bouleaux et la rue de l'abbé de l'épée, suite à la demande du conseil de quartier sont proposés pour être prioritaire sur le plan LED 2025.

Par ailleurs sur le quartier, la rue du Faubourg de Paris, l'impasse Duez et la rue Léo Lagrange passeront également en LED au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2024.

De manière plus générale, l'extinction des luminaires non LED a permis de réaliser 341.000€ d'économies. En 2024 ce sont 530 points lumineux qui seront changés dans toute la ville. Pour rappel, l'objectif est de passer l'ensemble des luminaires de la ville en LED (actuellement 37% ont été changés), depuis 2014 la ville a investi 8.2 millions d'euros dans la transition des éclairages publics.

• **CQ4\_2024\_007 - Sécurisation des carrefours rue Philippe Alexandre Bommart**

Demande en cours de traitement par les services.

• **CQ4\_2024\_008 - Demande de rencontre avec Norevie**

Avec Norevie, il y a effectivement des difficultés. Ces dernières années le bailleur a principalement investi dans des logements neufs plutôt que de rénover son patrimoine plus ancien. Sur la Résidence Gayant le sujet n'est pas facile, d'autant plus qu'il n'y a pas de projet ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine). Si aujourd'hui il y a encore beaucoup à faire, Norevie s'engage pour améliorer les conditions de vie de ses résidents dans tous les quartiers. Un projet de démolition des deux bâtiments de la résidence des 40 est envisagé avec relogement des locataires, de même à la résidence des moineaux. Des travaux de menuiseries et d'isolation sont prévus dans les appartements de la résidence Gayant. Après le « turnover » qu'il y a eu dans le personnel de Norevie, l'enjeu pour le bailleur est de retrouver de la proximité avec les locataires. L'arrivée de M Roger a permis de mettre en place une dynamique en ce sens et des actions sont menées, comme l'installation prochaine de conteneurs en extérieurs pour régler la problématique des trémies ou encore les travaux dans les halls d'entrée pour éviter le squat. Par ailleurs, la ville est particulièrement vigilante à ce que Norevie

respecte ses obligations de bailleur, des réunions entre les parties se tiennent régulièrement et permettent d'améliorer au fur et à mesure les conditions de vie des résidents.

Au regard des compétences des conseils de quartier, qui se limitent exclusivement aux affaires municipales, ces derniers ne disposent pas de la légitimité nécessaire pour intervenir dans les affaires d'un domaine privé. La demande d'une rencontre entre le conseil de quartier et le bailleur ne peut donc être organisée. Toutefois, dans ses échanges réguliers avec Norevie, la ville se fera relai des remarques et vigilances émises par le conseil de quartier.

- **CQ4\_2024\_009 - Plan d'implantation de poubelles – Cité des moineaux**

La demande a bien été prise en compte, toutefois avec l'obligation de tri des déchets dans l'espace public, la ville va devoir adapter l'ensemble de ses corbeilles de ville. L'implantation de nouvelles poubelles est pour le moment en suspens, dans l'attente de définir la solution technique qui sera mise en place pour répondre à cette obligation de tri des déchets.

### 3 NOUVELLE DEMANDE

- **CQ 4\_2024\_010 - Problématique de réservation de place de stationnement en ville**

Un phénomène se développe de plus en plus en ville à l'instar de la rue Maurice Wagon où les riverains se réservent des places de parking publiques sans aucune autorisation afin de se garantir un stationnement en permanence à proximité de leur domicile. Afin d'enrayer cette pratique, les membres du conseil de quartier suggèrent que la police puisse faire des rondes plus régulières notamment en matinée et de faire un rappel à la loi dans le DNV.

Afin d'officialiser cette demande, un courrier sera prochainement transmis à la ville pour traitement et réponse.

### 4 SAISINES

- **Opération « trottoir pas crottoir »**

La ville met en place une campagne de sensibilisation face aux incivilités de certains citoyens qui ne ramassent pas les déjections de leurs animaux. A l'aide d'un pochoir un marquage au sol est effectué à la peinture avec le texte « trottoir pas crottoir », si le dispositif est actuellement en plein déploiement sur le centre-ville, il est proposé de le décliner également dans les autres quartiers. Les membres du conseil de quartier sont invités à proposer des rues où il serait nécessaire de déployer cette campagne de sensibilisation.

Après discussions, les membres du conseil de quartier ont retenus 6 rues. Un courrier reprenant l'ensemble de ces propositions sera transmis à la mairie.

### 5 AUTRES SUJETS

- **Ajournement comité des 8 conseils de quartier**

Le comité des 8 conseils de quartier devait se tenir le samedi 7 septembre 2024 est ajournée. Une nouvelle date sera fixée prochainement.

- **Campagne 2024 de renouvellement partiel des membres des conseils de quartier**

Suite à la démarche de co-construction visant à actualiser la charte des 8 conseils de quartier, il est précisé que cette dernière a été validée lors du conseil municipal du 17 mai 2024. Comme prévu dans

l'article 3.2 de la charte des 8 conseils de quartier, il est rappelé qu'un renouvellement partiel des membres sera opéré à l'automne 2024.

Début septembre tous les membres (à l'exception des membres sortants) seront invités à faire part de leur souhait de poursuivre ou non leur engagement afin de déterminer le nombre de place qu'il y aura à pourvoir. Pour ce renouvellement, il n'y a pas de membres sortant pour le conseil de quartier Résidence Gayant / Faubourg de Paris.